

Questions orales

L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Madame le Président, l'entente conclue avec la Nouvelle-Écosse a été sanctionnée par le cabinet. J'espère qu'elle sera signée aussitôt que possible. Je tiens à remercier l'honorable représentante des efforts qu'elle a déployés pour nous aider à atteindre cet objectif.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

L'AUGMENTATION DES COÛTS DE PRODUCTION—ON DEMANDE L'AUGMENTATION DU PRIX DE VENTE

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports qui est également responsable de la Commission canadienne du blé. Hier soir, en réponse à une question que j'ai posée, son secrétaire parlementaire a affirmé que la politique du gouvernement était de continuer à imposer un prix plancher de \$5 et un prix maximum de \$7 le boisseau pour le blé rouge de printemps destiné à la consommation humaine et un prix minimum de \$5 pour le blé Durum. C'est ce que le secrétaire parlementaire a dit hier soir. Si c'est vrai, le ministre peut-il nous dire pourquoi il n'a pas tenu compte de l'augmentation des coûts de production de 25 p. 100 au cours des deux dernières années, soit depuis 1980, et pourquoi il n'augmente pas d'un même pourcentage le prix des céréales au Canada étant donné que les céréaliers doivent essayer les pertes attribuables au fait que les céréales se vendent à un prix inférieur aux coûts de production? Ce serait très facile à faire pour le gouvernement.

● (1140)

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je suis certain que mon secrétaire parlementaire a également dit qu'une étude était actuellement en cours à ce sujet. Entre-temps, nous continuons à appliquer les dispositions de la loi. Cette question est à l'étude et nous devrions être en mesure de faire une annonce à ce sujet bientôt.

* * *

LES CHEMINS DE FER

LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—ON DEMANDE LA PUBLICATION DU RAPPORT GILSON

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, je suis certain que le ministre sait que nous entamons une nouvelle année pour les récoltes le 1^{er} août et que les agriculteurs vendent leurs céréales à un prix inférieur aux coûts de production. Il a parlé d'importantes ventes de blé, mais les céréaliers ne peuvent gagner plus d'argent en augmentant le volume s'ils vendent à perte. Nous supposons que le ministre entend augmenter de 45 p. 100 au cours des trois prochaines années le coût du transport des céréales de l'Ouest. Il a assuré à la Chambre que d'ici la fin de juillet il annoncerait la politique que le gouvernement entend suivre suite au rapport Gilson. Nous sommes aujourd'hui le 30 juillet. Le ministre est-il prêt à rendre publique la position du gouvernement face au rapport Gilson ou a-t-il l'intention d'attendre, comme je l'avais supposé, que la Chambre ait ajourné pour ainsi pouvoir se soustraire aux attaques de l'opposition?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je m'attends à ce que la Chambre siège au cours des prochains jours. Le cabinet a étudié le rapport Gilson et sera en mesure de formuler une réponse préliminaire au début de la semaine prochaine.

* * *

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

LE CARACTÈRE OBLIGATOIRE DE LA LOI EN CE QUI CONCERNE LA PUBLICITÉ

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, en l'absence du ministre de la Justice, je poserai ma question au procureur général suppléant ou à n'importe quel ministériel qui est responsable de la justice.

Étant donné que le gouvernement a abandonné les poursuites contre M^{me} Zoritz Kasparian de Calgary, qui avait enfreint l'article 7 de la loi sur les poids et mesures, en vertu duquel il lui était interdit d'annoncer ses tapis en mesures impériales, et compte tenu des diverses positions adoptées par le gouvernement dans cette affaire, quels conseils le ministre de la justice va-t-il donner à la Commission du système métrique en ce qui concerne l'application de l'article 7? Va-t-elle modifier ou supprimer complètement le caractère obligatoire de cette loi, en vertu de laquelle toutes les annonces doivent être faites en métrique?

M. Jim Peterson (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, le ministre de la Justice et le ministre de la Consommation et des Corporations ont examiné cette question. Des entretiens sont en cours avec les représentants de l'industrie pour le moment, comme le député d'en face le sait bien. Dans l'affaire en question, le gouvernement a abandonné ses poursuites aux termes de l'article 7 de la loi sur les poids et mesures en raison de problèmes d'ordre technique qui se sont posés dans des circonstances précises. C'est pourquoi nous estimons qu'il convient de poursuivre les consultations, dans le but de préciser les dispositions de l'article 7 de la loi sur les poids et mesures et du règlement, afin que les Canadiens puissent mieux comprendre les droits et les obligations que leur confèrent ces dispositions.

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, le gouvernement n'a manifestement pas pu faire appliquer l'article 7. S'il est inapplicable, nous ne pouvons qu'en déduire que toutes les futures poursuites resteront en suspens jusqu'à ce que l'on donne une définition plus précise de l'article 7.

ON DEMANDE QU'IL SOIT PERMIS D'UTILISER LES MESURES IMPÉRIALES ET MÉTRIQUES

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, puis-je poser au premier ministre une question d'une portée plus générale. Le ministre de la Consommation et des Corporations a actuellement des entretiens avec l'industrie en vue de réviser les règlements relatifs au système métrique. Le premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement envisage un système de mesures à la fois impériales et métriques pour l'emballage? C'est très important compte tenu surtout des difficultés considérables qu'éprouvent les agriculteurs lorsqu'ils sont obligés de travailler uniquement avec des mesures métriques.